

Sandra Sauvêtre
CE2 - 9 ans 1/2

N°166

LA VIE

LANDREENNE



MARS 1985

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JANVIER 1985

Etalent présents : Mesdames et Messieurs G. CUSSONNEAU - R. PASQUEREAU - G. HUTEAU - J. BUZENAC - F. PINEAU - R. LUNEAU - J. AUDOUIN - J. FLORANCE - P. DANDO - A. GRAVOILLE - G. COUILLAUD - A. LEROUX - H. SAUVETRE - V. BUROT - L. LUNEAU - E. ABDELKADER

Etalent absents : Mme R. L'ARTIGUE - MM. P. BADEAUD - J. CHARRUAULT

Sont nommés secrétaires : MM. P. DANDO - P. HAULT

Monsieur le Maire donne lecture de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 22 Novembre 1984, sans observation de la part de l'Assemblée.

ENQUETE PUBLIQUE RUE DES ECOLES - CONCOURS DDE SOLLICITE

Le Conseil Municipal décide de lancer une enquête publique en vue d'un élargissement de la chaussée à 10 mètres de la voie communale dite la rue des Ecoles.

Cet élargissement de la route s'avère indispensable au stationnement du car scolaire face à l'école publique.

Le principe du projet étant arrêté, le Conseil Municipal sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Equipement pour les travaux de réalisation de cet élargissement de la voie, ainsi que pour l'étude préalable.

Le Conseil Municipal, en outre, choisit Monsieur Serge RIOM, Géomètre-Expert pour mettre à jour le plan cadastral concernant la rue des Ecoles et la route de liaison à créer entre la route de Vallet et la rue des Ecoles.

ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE CHEMIN DU MOULIN DES BROSSES : Concours DDE SOLLICITE

Considérant :

- le fait que la situation géographique du chemin rural du Moulin des Broses, lui confère, sur un tronçon, un caractère de mitoyenneté avec LE LOROUX BOTTEREAU,
- la nécessité pour le redressement et la fixation de la largeur de la voie, d'une emprise sur la commune du LOROUX BOTTEREAU,

et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal décide de procéder à une ENQUETE PUBLIQUE ayant pour objet de déterminer les oppositions éventuelles pour réaliser dans un second temps, les travaux d'amélioration de ce chemin, sur une longueur de 37 mètres linéaires, lesquels bénéficieraient aux habitants de la Brunetterie au LANDREAU, qui seraient ainsi mieux desservis.

Pour ce projet, le Conseil Municipal sollicite le concours technique de la D.D.E.

Après les résultats de l'enquête publique, il est prévu une demande de classement de ce chemin dans la voirie communale, et aussi de solliciter une subvention départementale pour les travaux à réaliser.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT SOUHAITES DANS LE CADRE DU CONTRAT D'AMENAGEMENT RURAL ET D'ANIMATION DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS (C.A.R.A)

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention régionale pour le réaménagement de la route de Vallet (C.D.37) à aller Place de l'Eglise, avec implantation d'un parking devant les locaux de la Mairie.

.../...

Le projet s'inscrivant dans le cadre d'une restructuration des rues du Bourg, et ce depuis 1982, le Conseil Municipal sollicite de nouveau, le concours technique des Services de l'Equipement, tant au niveau de la conception du projet que dans la réalisation des travaux futurs.

TOUR D'HORIZON SUR LES INVESTISSEMENTS 1985 et PROGRAMME D'EMPRUNTS

Le Conseil Municipal a délibéré sur le principe de solliciter des emprunts à taux privilégié destinés à financer diverses opérations d'investissement, comprenant notamment des travaux de voirie et l'Assainissement, des acquisitions de terrains.

Suite à divers contacts pris par la Municipalité avec l'Office Public Départemental d'H.L.M., le Conseil Municipal est d'accord pour qu'il y ait la construction d'environ 15 logements locatifs sur LE LANDREAU.

Une commission d'ouverture des plis a été désignée, comprenant :

- Monsieur le Maire, Président,
- Monsieur Gustave HUTEAU, membre titulaire
- Monsieur Rémy LUNEAU, membre titulaire
- Monsieur Jean FLORANCE, membre suppléant

Leur tâche consistera à procéder à l'ouverture des plis contenant les offres reçues en réponse des appels d'offres relatifs à :

- des travaux d'assainissement 1985
- la restructuration de la rue de Briacé

A propos de ce dernier investissement, le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre des amendes de police, du fait de la mise en place, prévue d'un stationnement latéral, procurant ainsi une sécurité meilleure.

MISE EN PLACE D'UN T.U.C.

Après qu'il eût été rapporté les éléments d'un dossier constitué à cet effet, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide le principe de la mise en oeuvre d'un programme de Travaux d'Utilité Collective, réservé à un jeune de 16 à 21 ans (à la date de son affectation), privé d'emploi et qui est volontaire.

Le T.U.C. constituant un mi-temps, le temps hebdomadaire est fixé à 20 heures de façon à permettre à l'intéressé de suivre une formation complémentaire égale à 19 heures.

La nature des travaux proposés recouvre la description suivante :

- l'amélioration et l'entretien de la voirie communale avec un encadrement approprié.
- l'apport d'une aide administrative pour le Secrétariat de la Mairie, selon des directives précises.

Le stage est prévu pour trois mois renouvelables et ne peut excéder 1 an.

Le Conseil Municipal, en outre, se montre favorable pour accorder au stagiaire une indemnité de 500 F par mois, en complément à la rémunération versée par l'Etat (1.200 F par mois).

Monsieur le Maire est habilité à signer la convention nécessaire à cette action sociale, liant la Commune à l'Etat.

NOMINATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL A L'ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE CANTONALE

Cette association ayant pour raison d'être de stimuler les associations cantonales existantes, Monsieur Jacques BUZENAC est retenu pour représenter au sein de ladite association, le Conseil Municipal du LANDREAU.

A ce propos, il est rappelé que l'animatrice socio-culturelle se trouve à la disposition de toutes les associations, les mardi et jeudi après-midi, de 14 h à 19 heures, à la MAISON DES JEUNES de ST JULIEN DE CONCELLES (tél. 02.87.76)

EXONERATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE SELON DES SITUATIONS PARTICULIERES

Le Conseil Municipal décide de modifier la délibération datée du 14 décembre 1978.

En effet, considérant l'évolution de plus en plus difficile de la vie économique, le Conseil Municipal décide qu'une exonération égale à 100 % de la taxe professionnelle, sera accordée pour toutes entreprises, s'installant sur la commune et créant au moins un emploi, pour une durée de 5 ans.

De plus, conformément à la loi du 8 juillet 1983, l'exonération de créations qui reprennent une ou des entreprises en difficultés, sera accordée en totalité pour 3 ans.

Ces mesures sont de portée générale et ne peuvent pas concerner seulement la zone artisanale des Bossardières.

QUESTIONS DIVERSES

- Extension du réseau d'eau potable - programme 1985

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa demande pour une extension du réseau d'alimentation en eau potable, pour les villages suivants :

- Saint-Louis - Le Pâtis - Les Landes de St Louis

- Information importante sur le montant des ordures ménagères à régler en 1985

Considérant que l'entreprise des transports assurant le service de la Collecte et de l'évacuation des ordures ménagères a sollicité une résiliation de son contrat, au moment de la reconduction annuelle de celui-ci, un nouvel appel d'offres a fait apparaître la contribution de la Commune du LANDREAU en augmentation de 49,12 % pour ce service.

Toutefois, à l'initiative d'une solidarité intercommunale et afin de limiter la hausse, le SIVOM prendra à sa charge 16.600 F pour 1985 et 8.300 F en 1986, ce qui ramène la hausse à 26,25 % pour 1985.

Pour le même service que l'an passé, une dépense de 91.525 F sera inscrite au budget, au lieu de 72.395 F précédemment. Il est à noter que les Transports AUDRAI les moins-disants lors de l'appel d'offres, ont été retenus.

- Désignation d'un architecte-concepteur

Dans le cadre d'un programme de rénovation du logement de fonction de la Poste et des locaux de la Mairie, ainsi que d'une implantation d'un bâtiment sanitaire au Plan d'eau, le Conseil Municipal a émis le principe qu'un architecte-concepteur devrait être choisi par Monsieur le Maire, pour mener à bien les études préalables.

- Contrat de dératisation

Le Conseil Municipal est d'accord pour demander à la Fédération des Groupements de Défense contre les maladies des Animaux, une fourniture de raticides avec démonstration de la pose de ce produit.

Le dépôt de ce poison s'effectuera à la Mairie.

- Problème soulevé au sujet du taupier

Le travail effectué par celui-ci sur la Commune n'étant pas satisfaisant, la question sera abordée lors d'une commission municipale, après une information obtenue.

- Commission VOIRIE-ASSAINISSEMENT du 8 décembre 1984

Monsieur Gustave HUTEAU rend compte des résultats de cette réunion, à savoir :

Il est prévu, à la Chardonnière :

- le curage d'un fossé (1/3 à la charge de la Commune ; 2/3 par les riverains)
- une traversée de route au frais de la Commune

.../...

- Un fossé sera nettoyé au Pigeon Blanc
- La commission est d'accord pour la pose de buses à la Bossardière, par un particulier, sur le domaine public
- Afin de déterminer le nettoyage du fossé qu'il sera possible d'entreprendre de la Renouère à aller à la Momenière, un débroussaillage du chemin creux de la Renouère doit préalablement être fait par les riverains.
- En limite avec LE LOROUX BOTTEREAU, un recalibrage est prévu du ruisseau de la Guissaudière à aller à la route neuve.
- Une traversée de route sera refaite, à la charge de la Commune, à la Bégassière
- Le Planty. Il en coûtera 4.840 F

- Souscriptions d'argent

Une souscription est acceptée à hauteur de 600 F pour la création d'un fossé au village de la Blissière.

Une souscription est acceptée pour 700 F ayant pour but la fourniture de buses pour la création d'un passage d'eau sur le domaine public à Bellevue

Une souscription est acceptée pour 4.390 F pour la fourniture de buses au Chemin du Gravier.

- Compte-rendu d'une réunion sur l'aménagement hydraulique

Monsieur le Maire rapporte les éléments d'information obtenus le 23 janvier 1985, lors d'une réunion qui s'est tenue en Mairie, avec la Direction Départementale de l'Agriculture et la Chambre d'Agriculture.

Une réunion publique est prévue le 15 Février 1985 avec les exploitants, afin de définir ensuite un plan de zonage des terres humides au Landreau.

- Travaux de recalibrage du ruisseau du Gueubert

Un recalibrage sur 100 mètres, en aval du pont de la Brosse, sera effectué à la charge de la Commune de VALLET.

Au niveau du LANDREAU, le dossier reste en attente.

- Demande d'exploitation d'une discothèque sur LE LANDREAU

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal s'y montre défavorable.

- Location d'un logement de fonction à l'Ecole publique

Considérant qu'un appartement se trouve libre d'occupation dans l'enceinte de l'Ecole publique, le Conseil Municipal décide de le louer à Monsieur et Madame LUSSEAU Michel, à titre précaire et révoquant, à raison d'une location de 750 F par mois d'occupation, à partir du 1er janvier 1985.

- Prix d'une location que doit verser la Commune

Le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 400 F par mois pour la location d'un hangar destiné aux cantonniers.

- Intervention à caractère privé des Sapeurs-Pompiers

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se montre favorable pour répercuter l'intégralité de la dépense communale engagée lors d'une intervention des Sapeurs-Pompiers, sollicitée par des particuliers.

- Vente d'un matériel agricole

Le Conseil Municipal se montre favorable pour vendre une remorque agricole, en l'état, au prix de 500 F

.../...

- Dépliant touristique

Le Conseil Municipal délègue Messieurs Rémy LUNEAU et Gilles COUILLAUD afin qu'ils le représentent lors d'une réunion prévue le 28 Janvier 1985 au LOROUX BOTTEREAU, réunion ayant pour thème l'élaboration d'un dépliant touristique intéressant 19 communes viticoles de la région nantaise.

- Compte-rendu de la commission des Sports du 16 janvier 1985

Monsieur Joseph AUDOUIN rapporte les éléments d'information qu'il a obtenus lors de la réunion.

Le Conseil Municipal, afin de lancer le Club Sportif de Tennis de Table, est d'accord pour l'achat de deux tables homologuées, avec règlement en 2 factures.

- Compte-rendu de la commission scolaire du 14 janvier 1985

Madame Renée PASQUEREAU informe le Conseil Municipal des éléments obtenus lors de cette réunion.

Le Conseil Municipal est d'accord pour revoir les problèmes évoqués lors du vote du budget primitif 1985.

- Dernière information

Dans le passage piétonnier, séparant le lotissement du Grand Chêne du Lotissement de Racapé, il est prévu :

- de revoir le positionnement des chicanes afin de supprimer tous risques d'accident sur le trottoir.

- de laisser un espace suffisant entre les chicanes pour le passage éventuel d'un fauteuil pour handicapé ou d'un landau.

§ § §

REMISE DE PRIX

Le dimanche 17 Février dernier, avait lieu, à la salle des Sociétés, la remise des prix aux Lauréats du Concours de Dessins et du Concours Fleuri.

En l'absence de Monsieur le Maire, c'est Madame Renée PASQUEREAU, 1er Adjoint qui recevait la population :

" Bienvenue et bonjour à tous, Grands et Petits, qui êtes venus nombreux parmi nous ce matin.

" Je commence par excuser Monsieur le Maire, qui, à son grand regret, mais pour des raisons professionnelles, est retenu aujourd'hui à l'extérieur. Il m'a donc chargée de le remplacer.

" C'est avec plaisir que nous renouvelons chaque année, cette triple distribution aux lauréats de l'année passée.

" Récompenses tout d'abord : aux enfants, lauréats du concours de dessins. Ce sont nos jeunes élèves des écoles primaires du Landreau, qui d'année en année, font preuve d'imagination pour améliorer les dessins qui illustrent, chaque mois, notre bulletin municipal. Pour ceux qui ont eu la chance d'être retenus, il leur est attribué cette année, un cadeau tout à fait personnalisé ; il s'agit d'un joli cadre enfermant l'étymologie de leur prénom.

" Je les félicite sincèrement et je dis à tous les non-gagnants "Bonne Chance pour la prochaine sélection".

" Récompenses ensuite : aux lauréats du concours fleuri. Ce n'est pas si facile qu'on le pense, de tenir son environnement toujours impeccable.

.../...

" Depuis bientôt une quinzaine d'années (date du 1er concours) notre Commune a bien changé. Elle est devenue beaucoup plus attrayante, plus accueillante, grâce à tous ceux qui la fleurissent et l'embellissent en y mettant leur coeur, leur savoir-faire et leur goût personnel.

" Je tiens à féliciter et à encourager tous ceux qui progressent en ce sens. Ils seront tout à l'heure récompensés à juste titre.

" Enfin, troisième palmarès et distribution de diplômes remis cette fois par le Syndicat Viticole qui, conjointement avec la Municipalité, organise cette agréable manifestation landréenne.

" A vous tous, viticulteurs et viticultrices qui entretenez un souci permanent de la qualité de nos crus et par la même occasion, apportez un renom certain au LANDREAU, je vous adresse tous mes compliments et vous souhaite une plus juste rémunération de votre travail.

" Je ne peux passer sous silence, l'activité d'une section "Jeunes Viticulteurs" qui s'est créée récemment sur le plan communal. N'oublions pas que nous sommes la 3e commune viticole de notre région et que 38 jeunes de moins de 35 ans sont installés parmi nos exploitants. L'avenir viticole chez nous est riche d'espoirs. La relève est assurée. De plus, ces jeunes font preuve d'initiative. N'ont-ils pas organisé, voici un mois, un mini-concours dégustation, avec une certaine motivation, qui leur a valu beaucoup de succès ?

" Cela fait plaisir à leurs aînés qui tiennent les rênes des responsabilités, ainsi qu'aux plus anciens qui les ont lâchées, mais qui suivent toujours l'évolution de leur profession, surtout quand il s'agit de la maintenir et de la défendre.

" Je tiens personnellement, du fond du coeur, à leur dire : "Bravo les Jeunes."

" Pour terminer, je remercie les membres des différents jurys qui par leur dévouement et leurs compétences ont su faire un choix souvent difficile.

" Merci également aux membres de la Commission Loisirs-Environnement qui redoublent d'imagination pour varier les récompenses.

" Lorsque celles-ci seront remises, nous lèverons le verre de l'amitié à la prospérité du Landreau.

§ § §

AVIS DE LA MAIRIE

Permanences des Maire et Adjoint

- . Monsieur Guy CUSSONNEAU : le mercredi de 10 h à 11 h
 - . Madame Renée PASQUEREAU, 1er Adjoint : le mardi de 10 h à 11 h
 - . Monsieur Gustave HUTEAU, 2e Adjoint : le lundi de 10 h à 11 h
 - . Monsieur Jacques BUZENAC, 3e Adjoint : le jeudi de 10 h à 11 h
- De plus, une permanence est assurée le samedi matin de 11 h à 12 h par :
- . Monsieur le Maire : les 1er et 3e samedis de chaque mois
 - . Madame le 1er Adjoint : les 2e et 4e samedis de chaque mois

Animation socio-culturelle cantonale

Toutes les Associations landréennes sont invitées à participer à la réunion qui aura lieu Salle des Sociétés, le mercredi 20 Mars 1985 à 19 h 30, ayant pour objet la présentation de Madame THOUZEAU, Animatrice socio-culturelle cantonale.

...

Avis destiné aux Associations Landréennes

Conformément à une disposition d'ordre comptable du Code des Communes, il est demandé à toute Association landréenne, désireuse d'obtenir une subvention communale, de présenter au secrétariat de la Mairie, une demande écrite, avec à l'appui un état détaillé de leur budget pour 1985, ainsi que les résultats chiffrés de l'exercice écoulé.

Dernier délai à respecter : 15 MARS 1985

Travail d'Utilité Collective

Tout demandeur d'emploi, âgé de 16 à 21 ans, est prié de se faire recenser à la Mairie du LANDREAU, avant le 15 mars 1985 (dernier délai), dans la mesure où il montre un intérêt pour la mise en place d'un T.U.C. (travail d'utilité collective) au niveau des Services municipaux.

Tous renseignements utiles leur seront fournis auprès du Secrétariat de la Mairie.

Examen du Permis de chasser 1985

Les inscriptions doivent être faites en Mairie avant le 31 Mars 1985. Le montant du droit d'examen à acquitter au moment de l'inscription est de 43 F.

Permanences de l'A.R.I.M.

- à CLISSON : tous les mardis et jeudis de 9 h à 12 h 30 - à la Mairie
- à VALLET : le vendredi 15 mars à la Mairie
- à LOROUX BOTTEREAU : le vendredi 8 mars à la Mairie

\$ \$ \$

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

ECOLE PUBLIQUE

Inscriptions

Nous informons les familles qui désirent inscrire leurs enfants à la rentrée scolaire de septembre 1985, qu'elles peuvent déjà se présenter.

Nous les accueillerons le soir après la classe, de 16 h 30 à 17 h et le samedi de 12 h à 12 h 30.

(Apporter le carnet de santé)

Le loto

Grâce à la bonne contribution des familles, qu'il convient de souligner en remerciant tous les participants à cette manifestation organisée par l'Association, nous avons pu constater que la formule pourrait être reconduite, moyennant quelques aménagements et améliorations qui permettront d'assurer un succès encore plus grand.

Soirée Couscous

Nous rappelons à tous la date de cette soirée : **SAMEDI 16 MARS à 20 h 30** à l'Ecole d'Agriculture de Briacé. Elle sera animée par un orchestre et vous pourrez donc danser à loisir. Gastronomie et Musique rivaliseront de qualité ! L'association ne manquera pas, à cette occasion, de faire appel à l'aide de tous les parents qui nous ont manifesté leur désir de prendre part à l'organisation pratique de nos fêtes, lesquelles requièrent, il est vrai, une importante préparation.

Assemblée Générale exceptionnelle

Le **DIMANCHE 10 MARS à 11 heures**, se tiendra à la cantine de l'Ecole une Assemblée Générale destinée, en accord avec les textes qui régissent l'Association,

.../...

à permettre l'élection de deux nouveaux membres du Conseil des Parents.

Il sera fait appel aux candidatures des parents intéressés par une participation plus active à la vie de l'Association.

Commission scolaire

Le lundi 14 Janvier, des représentants de la Municipalité, de l'Ecole et de l'Association se sont rencontrés afin de faire le point sur les besoins qui perdurent et sur les demandes nouvelles de l'Ecole, et en particulier :

- des crédits permettant un renouvellement régulier des manuels usagés.
- les entretiens divers de l'Ecole par le personnel communal de voirie
- la revalorisation des indemnités versées pour les repas des enfants par la Commune à 1,50 F

Le Conseil,

\$ \$ \$

ECOLES PRIVÉES

Inscriptions

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre 1985, sont invités à le faire au plus tôt, ceci afin de permettre une prévision plus juste des effectifs.

Venir les jours de classe jusqu'à 18 h. Apporter le carnet de santé de l'enfant.

Concours de belote

Les intempéries ayant perturbé le dernier concours et devant les lourdes charges qu'occasionnent la construction et l'aménagement de la cuisine de cantine,

Les Associations de Parents d'Elèves organisent un second concours de belote avec annonces, le vendredi 22 mars, à partir de 20 h 30.

- Lots : une 1/2 barrique de Muscadet
- une 1/2 barrique de Gros-Plant
- une 1/2 barrique de Gamay
- deux jambons, deux langues de boeuf et nombreux autres lots

(1 lot par équipe)

\$ \$ \$

RAMASSAGE SCOLAIRE



L'Association des Parents d'Elèves des écoles publique et privées du LANDREAU a tenu son Assemblée Générale le vendredi 8 février au cours de laquelle a eu lieu l'élection du tiers sortant.

Après le renouvellement des membres de son Conseil, ce dernier s'est réuni pour élire son bureau dont voici la composition :

- Président : BERRAIS Michel
- Vice-Président : FLEURANCE J.François
- Trésorier : BEAUMARD J.Pierre
- Secrétaire : AUDOUIN Odile
- Membres : GUYARD Edouard - GALLON Louis - PIFTEAU Yvon - DUPONT Guy
- COULLAUD Donatien - GOHAUD Marie-Agnès - BOUCHEREAU Joseph - FLORANCE Jean-Louis.

Les nouveaux parents intéressés par le ramassage scolaire pour la rentrée de septembre 1985 peuvent se faire connaître auprès des membres du bureau au plus vite.

Le Bureau rappelle aux parents accompagnateurs que les circuits du soir commencent à l'école publique, à 16 h 25 et non sur la place.

Le Bureau,

\$ \$ \$

LES AINES



Quatre-vingts personnes étaient présentes pour notre réunion du février au cours de laquelle Monsieur le Maire est venu nous rendre visite, nous l'en remercions bien vivement. Tous ont paru très contents de cet après-midi de rencontres et de détente.

Les membres du Club qui n'ont pas encore payé leur cotisation pour l'année 1985 peuvent toujours le faire auprès de l'un des membres du bureau.

Nous rappelons le voyage inter-Clubs du lundi 25 mars ; les précisions en seront données en temps utile aux intéressés.

Après notre exposition-vente qui doit retenir maintenant toute notre attention, un voyage d'une journée est prévu fin mai, vers la Brière et Guérande.

Serait-il possible d'organiser un voyage de 2 Jours ? Il faut que le nombre des participants soit suffisant. Précisez vos désirs au plus tôt : dates, lieux, etc... on étudiera la question au mieux.

Le 28 mars, une séance de diapositives avec goûter est prévue pour tous ; signaler les personnes qui désireraient être conduites en voiture à la salle des Sociétés.

Réunion ordinaire : jeudi 7 mars 14 h 30
 Réunion ordinaire : jeudi 14 Mars 14 h 30
 Réunion du bureau : jeudi 21 Mars 14 h 30
 Diapositives : jeudi 28 Mars 14 h 30

Soyez assurés de toute notre amitié.

Le Bureau,

\$ \$ \$

U.S.L. - FOOTBALL



Le dimanche 17 Février, les Seniors A accueillent leurs homologues du Loroux-Bottereau pour un match au sommet du groupe G de promotion de première division. De nombreux Landréens n'ont pas hésité à affronter le froid pour assister à ce redoutable derby qui s'est terminé sur le score de 1 à 0 en faveur des Landréens. Les joueurs et dirigeants remercient les supporters de leur présence. Nous vous encourageons à revenir toujours aussi nombreux pour soutenir et motiver toutes nos équipes en particulier celles des jeunes.

Nous vous rappelons les dates de nos premiers tournois de jeunes

PUPILLES : Samedi 30 Mars à partir de 9 heures, avec la participation de 18 équipes

POUSSINS : Samedi 6 avril à partir de 14 h avec 8 équipes Poussins A et 8 équipes Poussins B, ainsi que la participation de 2 équipes de TOTTON

MINIMES : Samedi 11 mai à partir de 14 h avec la participation de 12 équipes

Résultats

le 6 janvier
 Seniors A 4 - Le Cellier 1
 Minimes 7 - Maisdon 0
 Pupilles 1 - 1. Bottereau 0

le 27 janvier
 Seniors A 2 - AI PR 2
 Seniors B 0 - St Lumine 5

le 3 février
 Vétérans 0 - Le Douet 5
 Seniors A 4 - ES Sevres 1
 Seniors B 0 - HJ Fous 0
 Cadets 0 - 1a Planche 10
 Minimes 5 - USRB 0
 Pupilles 1 - Vallet 0
 Les poussins se qualifient en Coupe de France

le 10 février
 Vétérans 3 - Geneston 5
 Seniors B 1 - St Flacré 2
 Pupilles 1 - Hte Goulaine 1
 Poussins A 5 - Hte Goulaine 1
 Poussins B 3 - Hte Goulaine 1

le 17 février
 Vétérans 3 - Remouillé 0
 Seniors A 1 - Lor Bot. 0
 Seniors B 0 - St Hilaire 6
 Minimes 1 - Vallet 0
 Pupilles 1 - Vertou 1
 Poussins A 4 - Le Pallet 1
 Poussins B 11 - Le Pallet 0

\$ \$ \$

U.S.L. - BASKET



L'USL BASKET organise le 23 mars, un déplacement à CHALLANS, afin d'assister à un match du championnat de Nationale 1. Deux cars sont prévus. Il reste quelques places disponibles. Nous demandons aux personnes intéressées de se faire connaître le plus tôt possible auprès de J.P. COLAS - tél. 06.41.13 ou A. BLANDIN - tél. 06.45.24 ou J. Y. BLANDIN - tél. 06.41.36. Le prix du déplacement (car + entrée à la salle) est de 40 F pour les moins de 18 ans et 50 F pour les adultes. Les modalités de déplacement leur seront communiquées à l'inscription.

Résultats

Durant le mois de février, les équipes ont connu les fortunes suivantes :

	A domicile	A l'extérieur
Poussines B		Boussay 22 - USL 18 Ch-Thébaud 21 - USL 14
Poussines A		Clisson 44 - USL 4
Benjamines		Boussay 28 - USL 4
Cadettes	USL 18 - Remouillé 25	Monnières 45 - USL 17
Juniors	USL 44 - Crémeterrie 43 USL 36 - Touvois 52	Clisson 90 - USL 43
Seniors F	USL 41 - St Flacré 43 USL 57 - Remouillé 32	Maisdon 59 - USL 52
Poussins	USL 20 - Carquefou 40	
Benjamins	USL 4 - Carquefou 64	
Seniors M	USL 81 - Planche 42	Le Bignon 25 - USL 55

Les prévisions sont les suivantes :

Poussines B	10/03 St Flacré (10 h) 24/03	Vallet
Poussines A	10/03 Aigrefeuille (11 h) 24/03	Vieilleveigne
Benjamines	Championnat terminé	
Cadettes	10/03 24/03 La Planche (9h)	Chateau Thébaud
Juniors	9 ou 10/3 St Félix 24/03	St Herblain
Seniors F	10/3 24/3 Chevrolière (15 h 30) 30 ou 31/3 Sorinières (20 h 30 ou 17 h 30)	Gorges
Poussins	10/3 24/3 Quai Hoche (11 h 30)	Thouré
Benjamins	10/3 24/3 Giraudière (10 h 30)	PTT NANTES
Seniors M	2 ou 3/3 Ch Basse Mer (20 h 30 ou 15 h 30) 10/3 24/3 30 ou 31/3 St Mars de Coutais (20 h 30 ou 15 h 30)	Port St Père St Cyr en Retz

\$ \$ \$



SECTION TENNIS

Résultats de la tombola du 13 Janvier 1985

1 survêtement (valeur 500 F) - N° 1534	1 chausse pieds	4543
Radio-réveil	Thermomètre	4303
Cafetière électrique	Moule à soufflé	2042
Tenue de Tennis	Pince à salade	4123
Sac de sport	6 cuillères à mazagran	4590
6 verres à Whisky	Poëlon en grès	2937
1 service à thé	Plateau en rotin	3856
1 couteau	Plateau inox	3886
1 service de toilette	Pince à cornichons	4670
6 Mazagrans	1 bol	2532
6 verres à jus de fruits	Casse Noix	5543
12 sous-verres	6 verres de cave	5472
Corbeille en osier	Porte cure-dents	4124
Pichet en grès	1 bout + 1 Paq. Paille d'Or	5030
Bocal en verre	2 chopes + 1 bon pour 10 saucisses	5306
Vase en cristal d'Arques	2 chopes	3995

\$ \$ \$

AMICALE BOULISTE

Suite aux élections du bureau de l'amicale bouliste qui ont eu lieu le 9 février 1985, le nouveau bureau se compose comme suit :

Président : PINEAU Jean-Joseph
 Vice-Président : JARRY Yvon
 Trésorier : BERRAS Armand
 Secrétaire : MENARD René
 Secrétaire-Adjoint : PORCHER Jean-Pierre

Membres : GUERIN Etienne - LOYER André - CARTIER Jean-Pierre - GARCION André

Le Bureau remercie les amicalistes qui ont bien voulu assister à l'Assemblée Générale et à l'élection du nouveau bureau.

Le Bureau,

\$ \$ \$

BIBLIOTHEQUE DU LANDREAU

La Bibliothèque Centrale de Prêts a renouvelé le stock de livres qu'elle nous met en dépôt. De nouveaux volumes vous attendent... A très bientôt.

N'oubliez pas de réserver dès maintenant votre dimanche 21 avril pour le LOTO de la Bibliothèque.

\$ \$ \$

ANIMATION ET PECHE AU PLAN D'EAU

Après un premier contact pris le 8 février 1985, les membres de l'association se sont retrouvés le 18 février 1985 pour procéder à l'élection du bureau.

Ont été élus et ce, pour une période d'un an

Président : Jean-Claude DEVILLER
 Trésorier : Denis MARIOT
 Secrétaire : André LOYER

Membres : André COQUENLORGE - Serge GOULARD - J. Joseph LEBRUN - R. TEIGNE J. Joseph TEIGNE

Plusieurs sujets ont été abordés, notamment, l'ouverture de la pêche qui s'effectuera au début de l'été, la date précise sera fixée lors d'une prochaine réunion.

.../...

D'autre part et afin de constituer une première trésorerie à cette association, il a été prévu un concours de pêche qui devrait avoir lieu peu de temps après l'ouverture et qui permettra à tous les pêcheurs de s'adonner à leur sport favori.

Rappelons que la Municipalité a déjà fait de gros efforts en finançant deux alevinages qui se sont effectués, l'un en mai 1984, comprenant 100 Kgs de carpes et de tanches, et l'autre plus récent, en février 1985, permettant de déverser 150 Kgs de carpes, de tanches et de gardons dans cet étang.

La Municipalité a également pris à sa charge l'aménagement du plan d'eau, ce qui a permis l'installation de tables afin de faciliter les pique-niques et de poubelles pour préserver la propreté des lieux.

L'association n'en est encore qu'à ses débuts et beaucoup de points sont encore à définir, aussi une prochaine réunion a été prévue courant Mars 1985. Des informations vous seront précisées dans le prochain bulletin communal.

\$ \$ \$

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement tous les membres des diverses sociétés landréennes, pour leur participation au bon déroulement des bals des vendanges.

Cette année, le Comité n'a enregistré aucun bénéfice, et s'excuse de ne pouvoir venir en aide aux Ecoles et Sociétés ; nous espérons que personne ne nous en tiendra rigueur.

Un renouvellement de bureau a été effectué le 18 février dernier, dont voici la composition :

- Président d'Honneur : Joseph CUSSONNEAU

Président : Pierre COULLAUD
 Secrétaire : Pierre SAUVETRE

Vice-Président : Jean-Claude ORIEUX
 Trésorier : Yves CUSSONNEAU

Les membres : Michel BABIN - J. Joseph BERRAS - Paul BOUYER - Pierre CORBET - Marcel COUDRAIS (fils) - Bernard DOUSSET - Pierre NONIS - Pierre PELLERIN - François PINEAU - Roger RAULAIS - Joseph VINCENT

Le Président,

\$ \$ \$

ASSOCIATION "LES BEAUX DU BAS"

L'Association des "Beaux du Bas" (Bas-Briacé - Animation Loisirs Sports) organise son concours de belote le dimanche 10 mars 1985 à 14 h. Bas-Briacé - route du marais

Inscription : 25 F

La présence de tous est souhaitée. Cette initiative est prise en vue de la réfection du Calvaire André Ripoché à laquelle participe ladite association

Nombreux lots... bar.... buffet....

Le Président,

\$ \$ \$

ARTISANS - COMMERÇANTS

Résultats de la tombola

1 teli couleur	5208	Miroir "Rétro"	2288
1 chaîne HI-FI	7724	un plateau	4804
1 Perceuse + scie + ponçeuse élect.	4167	6 dessous de verre	10028
See de table 44 p.	6685	une tisanière	3813
1 radio réveil	5310	poubelle de table	5681
service à café	2096	pichet de grès	9142
saucier électrique seb	6486	1 triple sec	8742
trousse à outils	9697	2 déjeuners	6091
12 tasses porcelaine	3652	1 cendrier	7384
1 poëlon grès	7244	lampe de poche	2475
Verres à Cognac	4963	pot à cornichons	1508

.../...

boîte Mouzillons	9695	- 6 verres scotland	8346
bout. "Humour"	1488	- 1 ouvre-tout	4737
ensemble rasage	10291	- 1 thermomètre	2157
corbeille rotin	3743	- 1 corbeille rotin	7378
bonbonnière	5426	- 6 verres coniques	6134

Tous les billets se terminant par 9 gagnent un lot

(à prendre à l'Auberge du Vignoble)

\$ \$ \$

SYNDICAT VITICOLE

Concours des Vins du Landreau

Pour ce concours des vins, le Syndicat Viticole a rassemblé 173 échantillons soit 68 Muscadet - 55 Gros-Plant - 19 cabernet rouge - 7 cabernet rosé - 18 gamay rouge - 8 gamay rosé

Voici le palmarès :

MUSCADET

Médaille d'Or

COUILLAUD Gillies
COUILLAUD Jean-Claude
BARRE Ghèble
SALOUX Bernard
BERTIN Marcel Fils

Médaille de Vermeil

BARREAU Maurice Père
GRATAS Bernard
Gaec AUDOUIN Frères
PINEAU Lucien
BOUCHEREAU Raymond

Médaille d'argent

FLEURANCE-BONNEAU
GARCION Joseph
COUILLAUD Fernand Fils
JOURBERT Daniel
CUSSONNEAU Christian

GROS - PLANT

Médaille d'Or

GRATAS Daniel
FLEURANCE BONNEAU
GUIMARD Georges
FLEURANCE J.J français
LUNEAU Rémy

Médaille de Vermeil

Ecole d'Agr. de Briacé
BOUCHEREAU Raymond
HUTEAU Gustave
RENOU Joseph
ROUSSIERE Gaston

Médaille d'argent

JOURBERT Daniel
COUILLAUD Loïc
BOSSARD Robert
PINEAU Michel

GAMAY ROUGE

Médaille d'Or

Gaec SAUVETRE Père et Fils
GRATAS Daniel

Médaille de Vermeil

Gaec AUDOUIN Frères
BERRAS Jean-Joseph

GAMAY ROSE

Médaille d'Or : HUCHON André

Médaille d'argent : GRATAS Daniel

CABERNET ROUGE

Médaille d'Or : GRATAS Daniel - Médaille Vermeil : BOSSARD Robert - Médaille d'Argent : CUSSONNEAU Gab. SUTEAU Patrick

CABERNET ROSE

Médaille de Vermeil : BERRAS Jean-Joseph

Félicitations aux Lauréats

Le Syndicat Viticole remercie vivement tous ceux qui ont récompensé les Lauréats.

Foire commerciale de NANTES

La Foire Commerciale de NANTES aura lieu du 5 au 15 avril 1985. Les viticulteurs intéressés pour la fourniture en bouteilles de Muscadet - Gros-Plant - Gamay - Cabernet pour le stand du Landreau, sont priés d'apporter un échantillon chez les responsables de secteur, avant le samedi 23 Mars.

Concours des vins de MACON

Les viticulteurs désirant participer au Concours des Vins de MACON, qui aura lieu le 18 Mai, doivent remplir les fiches de participation avant le 12 avril. Ces imprimés sont à prendre chez Hervé MADELEINEAU, à partir du 15 Mars.

Par échantillon, il faut trois bouteilles en capsules-congé ou congé exclusivement avec une participation de 65 F. De plus, il faut porter sur les bouteilles, les mêmes renseignements que sur les fiches de participation.

\$ \$ \$

GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES MALADIES DES ANIMAUX

Suite aux élections du 27 janvier 1985, ont été réélus :

- BOUYER Paul
- BUROT Victor
- CUSSONNEAU Gaston
- GOHAUD Hubert
- MERLAUD Yannick

Les vignettes sont à prendre chez Yannick MERLAUD

Le Bureau,

\$ \$ \$

AVIS DES ASSOCIATIONS CANTONALES

COLLEGE AUGUSTE MAILLOUX

Vous aider à mieux comprendre l'évolution technologique de notre temps, vous assurer une meilleure intégration dans le monde du travail, mieux suivre la scolarité de vos enfants, en maîtrisant l'informatique, tels sont les objectifs qui ont présidé à la mise en place des actions de formation au Collège A. Mailloux.

Le succès rencontré par les premiers stages d'initiation nous a montré combien cette formation correspondait à un besoin dans notre bassin d'emploi et nous a incité à vous proposer d'autres stages en les diversifiant.

1er TYPE DE FORMATION

Elle s'adresse à toute personne intéressée par l'informatique sans qu'aucune connaissance préalable ne soit demandée.

Deux formules vous sont proposées :

1) Vous avez pour l'instant besoin de mieux connaître ce qui se cache derrière le mot "informatique", mais vous souhaitez peut-être par la suite, aller plus loin, poursuivre une formation à un niveau plus élevé.

Notre première formule répond à votre attente :

- Stage de 24 heures avec formateur qualifié spécialiste de la formation du personnel d'entreprise.

Les cours seront assurés pendant 6 semaines, par séquence de 2 heures, le LUNDI et le MARDI soir de 19 h à 21 h

Matériel utilisé : Thomson TQ 7

Coût du stage : 700 F par personne

2) Vous avez beaucoup entendu parler d'informatique, vous voulez en savoir plus à titre personnel, comprendre et maîtriser le fonctionnement et le langage d'un ordinateur (Basic niveau I), notre 2e formule répond à votre attente :

Stage de 16 heures guidé par un professeur du collège, par séquence de 2 heures, le SAMEDI MATIN de 8 h 15 à 10 h 15 ou de 10 h 15 à 12 h 15, suivant le plus grand nombre de demandes, pendant 8 semaines.

Matériel utilisé : Thomson TQ 7

Coût du stage : 300 F par personne

2e TYPE DE FORMATION

Elle s'adresse à toute personne ayant déjà au moins suivi un stage d'initiation.

Deux formules sont également proposées :

1) Vous avez déjà suivi le stage de 24 heures de la formule précédente et vous souhaitez accéder de plein pied à l'informatique professionnelle, ou vous êtes en entreprise et vous souhaitez vous perfectionner dans un domaine précis, nous répondons à votre attente par ce nouveau stage de 24 heures groupées sur

.../...



4 Jours à raison de 6 heures par jour durant les vacances de Pâques (entre le 1er et le 13 avril 1985) - période à déterminer)
Matériel utilisé : APPLE II E
Coût du stage : 1200 F par personne

2) Vous avez déjà suivi le stage de 16 heures de la formule précédente, et vous souhaitez continuer votre initiation au langage BASIC niveau II, cette formule répond à votre attente
Nouveau stage de 16 heures par séquence de 2 heures, le SAMEDI MATIN de 8 h 15 à 10 h 15 ou de 10 h 15 à 12 h 15 - suivant le plus grand nombre de demandes.
Matériel utilisé : THOMSON TO 7
Coût du stage : 300 F par personne

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat du Collège Auguste Mailloux - LE LOROUX BOTTEREAU - en dehors des vacances scolaires, tous les jours ouvrables sauf le mercredi, de 8 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 15 à 11 h 15 (tél. 54.21.92)

Pour les différents stages, date limite d'inscription : SAMEDI 16 MARS 85

\$ \$ \$

L.E.P. RURAL PRIVE DU LOROUX BOTTEREAU

La Directrice du L.E.P. RURAL PRIVE du Loroux Bottereau

rappelle aux familles

- QUE LES ELEVES SONT ADMISES A RENTRER AU L.E.P.

* en classe de 4ème préparatoire
après la classe de 5e ou après la classe de CPPN
pour préparer en 3 ans le CAPA employée familiale
ou le CAPA vente au détail de produits agricoles

* en classe de BEPA
après la classe de 3e
pour préparer en 2 ans le BEPA auxiliaire sociale en milieu rural

Ces deux types de formations comportent un enseignement général et professionnel concrétisés par des stages en collectivité, entreprises ou organismes en milieu rural. Ils permettent un approfondissement des connaissances conformément au contenu du programme et permettent une ouverture sur la vie.

fait savoir

- QUE LES INSCRIPTIONS sont prises, sur rendez-vous, de préférence les mercredis entre 9 h 30 et 12 h 30 - tél. 54.20.98

- QUE LES ELEVES sont demi-pensionnaires ou externes

- QU'UN SERVICE DE RAMASSAGE SCOLAIRE SPECIAL existe

- QU'UNE JOURNEE "PORTES OUVERTES" aura lieu le dimanche 24 Mars 1985 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Toutes les familles y sont invitées.

\$ \$ \$

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE DU CANTON DU LOROUX BOTTEREAU

Madame Marie-Elisabeth TOUZEAU RABILIER employée par l'Association "animation socio-culturelle du canton du LOROUX BOTTEREAU" est à la disposition des associations ayant un caractère culturel sur le canton.

Son rôle :

- aider les associations dans la recherche de subventions, dans l'élaboration d'un budget, dans la mise en place de nouvelles activités, et dans la formation des bénévoles.
- renforcer les structures existantes (les doter de moyens nouveaux, pour une meilleure connaissance au niveau de la population)

.../...

* coordonner, soutenir, dynamiser de nouveaux projets des associations correspondant à la demande de la population tant au niveau cantonal que communal.

A partir du 1er mars, vous pouvez la contacter, tous les mardis et jeudis après-midi de 14 h à 19 h, à la Mairie du Loroux-Bottereau - tél. 03.75.55

De plus, elle est disponible en soirée et les autres après-midi de la semaine pour des rencontres dans les différentes associations.

Le Bureau de l'Association est composé comme suit :

- Président : Jean-Paul BARGEOLLE - LE LOROUX BOTTEREAU
- Vice-Président : Joseph AUDOUIN - LE LANDREAU
- Secrétaire : Annick FOUIN - LE LOROUX BOTTEREAU
- Secrétaire-Adjoint : André HUBERT - LA CHAPELLE BASSE MER
- Secrétaire Adjoint : Solange MOREAU - LA CHAPELLE BASSE MER
- Trésorier : Daniel PASTORI - SAINT JULIEN DE CONCELLES
- Trésorier : Robert LICOIS - LA BOISSIERE DU DORE

\$ \$ \$

GRUPE TIERS MONDE CANTONAL

Une soirée d'information pour donner le compte-rendu du voyage des maraîchers et faire le point sur les banques de céréales, aura lieu le jeudi 21 mars à 20 h 30, au Palais des Congrès du LOROUX BOTTEREAU.

D'autre part, si vous avez des vieilles batteries qui ne vous servent plus, vous pouvez les déposer, jusqu'au 31 Mars 1985, à la CANA au LOROUX BOTTEREAU (route de NANTES)

\$ \$ \$

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DU LOROUX BOTTEREAU

Elle organise :

1 - une BOURSE aux VETEMENTS (de printemps et d'été)

Lieu : Mille-Club - rue d'Anjou - LE LOROUX

Dépôt des vêtements : le vendredi 29 Mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
Vente des vêtements : le samedi 30 mars de 14 h à 17 h

2 - une COLLECTE pour EMMAÛS

Un grand local sera mis à la disposition de tous les habitants du canton :

- le samedi 16 Mars ()
- le dimanche 17 mars (14, route de la Chapelle Basse Mer de 9 h à 20 h)
- le lundi 18 mars (derrière le cimetière : anciens Ets Mainguy)

Vous pouvez déposer toutes les choses qui vous sont devenues inutiles
Vêtements - chiffons - ferraille - métaux - meubles - literie - papier - journaux...

EMMAÛS prendra livraison de vos dons, le mardi 19 Mars

\$ \$ \$

FENDEUSE DE BUCHES

Les adhérents de la fenreuse de bûches du "Haut Loroux" sont invités à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 7 mars 1985 à 20 h 30, au Caveau du Loroux

Cotisation : 6 F de l'heure

Les responsables,

\$ \$ \$

PROMENADES PEDESTRES LOROUSAINES

PROGRAMME DE MARS A DECEMBRE 1985 : Retenez dès à présent les dates

Dates	Lieu	Renseignements Tél. N°
17 MARS	VERTOU	03.66.58
14 AVRIL	BARBECHAT	03.65.45
5 MAI	LE DORE	54.11.34
16 JUIN	LA FOUCAUDIERE	03.71.92
7 JUILLET	Autour d'AIRVAULT (Deux-Sèvres)	54.22.67
25 AOUT	sur les traces du Pt Train d'Anjou	03.74.11
15 SEPTEMBRE	Le MARAIS DE GOULAINE	54.21.46
27 OCTOBRE	CLISSON	03.88.69
17 NOVEMBRE	LE LOROUX BOTTEREAU	54.20.50

1er DECEMBRE : Assemblée Générale de l'Association à 14 h 30
Salle de l'ancienne Mairie

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Tous les départs ont lieu à 9 h 30 précises (sauf le 7 juillet : 7 H)
- Rassemblement devant le Palais des Congrès du Loroux Bottereau, à partir de 9 h 15
- Prévoir un pique-nique pour le midi ; celui-ci aura lieu en un lieu abrité en cas de mauvais temps
- Cotisation annuelle : 25 F par famille
- Pour les déplacements en voiture : participation aux frais
- Pour tout renseignement : 54.20.50 ou 03.74.11 ou 54.22.67

PROCHAINE SORTIE DIMANCHE 17 MARS - VERTOU ET SES ENVIRONS

- Départ 9 h 30 du Palais des Congrès du Loroux Bottereau
- Début de la marche : 9 h 45 du parking de l'Institut pour Aveugles : Les Htes Thébaudières
- Pour s'y rendre : LE LOROUX - GARE DE VERTOU - VERTOU, à VERTOU, prendre direction de St Filaire D49, parcourir 2,5 kms environ, puis tourner à droite direction les Htes Thébaudières
- Circuit en huit :
 - le matin vers VERTOU
 - pique-nique aux Thébaudières
 - l'après-midi vers St Filaire

\$\$\$

SECTION INTERPROFESSIONNELLE C.F.D.T.

Les permanences du Syndicat CFDT pour le mois de mars auront lieu le jeudi 7 mars de 19 h à 20 h - le jeudi 21 mars de 19 h 45 à 20 h 30 au local CFDT - 1 place de l'ancienne Mairie au LOROUX BOTTEREAU

Les permanences s'adressent à tous les salariés, qu'ils soient en activité, au chômage en retraite ou en pré-retraite, et quelle que soit leur profession.

Pour le salarié, se retrouver privé d'emploi conduit souvent à des situations dramatiques, engendre l'inquiétude, parfois le repli sur soi.

La CFDT veut rendre aux chômeurs leur voix, les faire s'exprimer, les sortir de l'isolement

Selon des statistiques de septembre 1984, le canton du Loroux compte 707 demandeurs d'emploi, et parmi ceux-ci, la tranche des moins de 25 ans représente 153 hommes et 211 femmes, soit 51,48 % de l'ensemble.

Selon les mêmes statistiques, notre Commune totalise 80 demandeurs d'emploi, qui se répartissent ainsi : * chez les moins de 25 ans : 15 hommes - 23 femmes - * de 25 à 49 ans : 20 hommes 12 femmes - * les 50 ans et davantage : 6 hommes - 4 femmes

Les permanences de la Section cantonale CFDT sont ouvertes aux demandeurs d'emploi, comme nous l'indiquons plus haut - ceci afin de connaître leurs droits ; sur les divers types d'indemnisation du chômage, par exemple.

Donner la possibilité aux chômeurs du canton de s'exprimer, de rompre leur isolement, tel est le souhait de la section cantonale CFDT et du Collectif Chômeurs CFDT dont les permanences d'accueil et d'information sont tenues les 1er et 3e jeudis de chaque mois - 37, rue Lamoricière à NANTES.

\$\$\$

PERMANENCES DU CONCILIATEUR

- le jeudi 7 mars 1985 de 14 h à 16 h (à la mairie du LOROUX BOTTEREAU
- le jeudi 4 avril 1985 de 14 h à 16 h (

DESIGNATION DES TAUPES

Monsieur Jean LAUNAY - La Bossardière - LE LANDREAU (tél. 06.42.04) a été nommé taupier sur la Commune du LANDREAU.

Les personnes intéressées par ses services sont priées de ramasser des vers de terre et de les porter chez le responsable de secteur dont nous vous rappelons les noms ci-dessous :

- Victor BUROT - La Rihère - tél. 06.44.25
- Jean FLORANCE - Bas-Briacé - tél. 06.43.84
- Rémy LUNEAU - Bas-Briacé - tél. 06.43.79
- Gustave HUTEAU - Racapé - tél. 06.42.77
- Joseph AUDOUIN - La Momenière - tél. 06.43.04
- Loïc LUNEAU - Le Haut Bois - tél. 06.42.74
- Gilles COULLAUD - Douivet - tél. 06.40.76

\$\$\$

ANNONCES DIVERSES

CINE DU LOROUX

Programme du mois de mars

- le 8 à 14 h 30 et 21 h TRAIN D'ENFER de Roger Hanin avec Roger Hanin, Gérard Klein et Christine Pascal - Adultes et Adolescents
- le 9 à 21 h et le 10 à 15 h 30
- les 15-16-17 : A NOUS LES GARÇONS de Michel Lang avec Cl. Vernet, R. Giraud - P/Tous
- le 19 à 20 h 30 : LE MYSTERE SILKWOOD de Mikes Nichols - Adultes et Adolescents
- les 22-23-24 : LES NANAS avec M.F. Pisier - D. Lavant - Anémone - Pour tous
- le 27 à 14 h 30
- le 29 à 21 h - le 30 à 15 et 21 h ROBIN DES BOIS, Dessin animé de Walt Disney - pour tous
- le 31 à 15 h et 18 h

\$\$\$

SERVICES DE GARDE AU MOIS DE MARS

Dates	Médecins	Pharmacies	Infirmières
le 3	Dr Dupont - 54.20.47	M. Pilgeaud - St Julien	Mlle Guédard - 02.85.79
le 10	Dr Gay - 02.83.44	Mme Padiou - Landreau	Mme Teller - 03.73.20
le 17	Dr Gousse - 54.20.47	Mme Denis - Le Loroux	Mme Chevalier - 54.02.94
le 24	Dr Houard - 54.11.75	Mme Serrière - Ch.B.Mer	Mme Bossis - 54.21.23
le 31	Dr Renou - 54.20.29	M. Trédaniel - St Julien	Me Lucas - 03.66.12

Ces services sont donnés à titre indicatif. Aussi, il est plus prudent de se référer au journal. Mme TELLIER infirmière, sera absente le vendredi 29 Mars. En cas de besoin, appeler Mme Bossis - 54.21.23

\$\$\$

DIVERS

Points d'accueil de la Caisse d'Allocations Familiales

- à CLISSON - Parking de la Trinité - les 13 et 27 mars de 10 h 15 à 12 h 30
- au LOROUX BOTTEREAU - Place du marché - les 12 et 26 Mars de 10 h à 12 h
- à ST JULIEN DE CONCELLES : les 12 et 26 mars de 8 h 45 à 9 h 45 - Parking de la Mairie
- à VALLET - Place Charles de Gaulle - les 12 et 26 février de 14 h à 16 h 15

Petites annonces

- Les Voyages ARC en CIEL se proposent de vous conduire à la représentation théâtrale du CHRIST-ROI à STE PAZANNE, le dimanche 28 avril. S'inscrire auprès des chauffeurs (Mr MARTIN et Mr LAUNAY)
- L'Association ARCHIVES KER ARVOR, La Pouivrière au LOROUX BOTTEREAU, fait savoir qu'elle étudierait avec intérêt les demandes présentées par les jeunes de 16 à 21 ans, qui désireraient proposer leurs services dans le cadre de T.J.C. (Travaux d'Utilité Collective). Deux dactylos et un soudeur seraient les bienvenus. Prière de vouloir bien prendre contact avec cette association, par écrit.
- Cherche femmes pour cueillette du Muguet - M. PEIGNE - tél. 54.11.06
- Irène fille 18 ans - CAP et BEP employée bureau secrétaire comptable, cherche emploi tous genres temps partiel ou complet - tél. 36.20.57
- Recherche maison à louer 2 pièces + confort - s'adresser à la mairie
- Maison à louer au LANDREAU - 2 pièces - tél. 06.43.95
- A vendre vélo-solex bleu - état neuf - Px intéressant - tél. 06.45.29
- A VENDRE : 1 canapé-lit + 2 fauteuils en velours vert - tél. 06.41.13
- A VENDRE : 3 stères bois (rondins frêne - chêne) - plusieurs quintaux d'avoine de printemps (maris-Tabbart) issue de sélection - conviendrait pour semence - s'adresser à la mairie
- OBJETS TROUVES : 2 gants de paies différentes - 1 casquette - s'adresser à la Mairie

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- . PELTIER Serge - 1 lotissement du Grand Chêne - Pose d'une clôture
- . LECLAIRE Jean-Jacques - La Biderie - CP 8.9.10.1.7(partie) rénovation bâtiment existant
- . BOSSARD Guy - La Bretonnière - BT 84.85.86.113 - extension bâtiment agricole
- . HUCHON Patrick - le Grand Chêne - surélévation maison existante
- . BAILLOT Eric - La Choletterie - BK 21 p - garage
- . DECAUDIN Frédéric - Le Clos des Champs - BL 25 - maison individuelle
- . RENOU Joseph - La Houssais - CK 2.5.117 - extension bâtiment agricole
- . RENOU Joseph - La Houssais - CK 2.117 - maison individuelle

NAISSANCES

- . Muriel PINEAU - le 19 Janvier 1985 - Le Moulin de Beauchêne
- . Audrey HUCHON - le 27 Janvier 1985 - le Grand Chêne
- . Jonathan et Lara TESSERAU - le 27 Janvier 1985 - 17, rue de Bellevue
- . Sébastien BOUILLEAU - le 4 Février 1985 - 17, rue Saint-Vincent

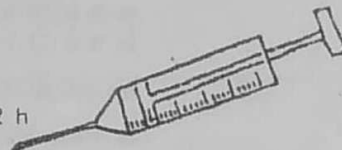


DECES

- . Pierre BERTIN - 14.01.15/04.02.85 - La Bossardière

CENTRE MEDICO-SOCIAL

- . Permanence de Mme PONNAU, assistante sociale : mardi 12 Mars de 10 h à 12 h
- . Consultation de nourrissons : lundi 25 mars à partir de 14 h



FERMETURE DE LA RECETTE LOCALE DES IMPOTS : mardi 19 mars, l'après-midi

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : dans les villages : mercredis 13 et 27 mars



OUVERTURE DU DEPOTOIR MUNICIPAL : le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 + samedi 9 mars de 9 à 11 h

PERMANENCE POUR LES PRODUITS DE DERATISATION : à la mairie, le mardi 19 mars de 9 h à 12 h

TRANSPORTS VERS NANTES : les mercredis 13 et 27 mars. Départ 12 h 05 - Retour vers 18 h 40

La prochaine réunion de la Commission "Information-Vie Landréenne" aura lieu le vendredi 22 mars à 20 h 30.

Merci de votre attention !

Virginie CRESPEL

